


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/01/2025 - B2025/000672 - 1974 B 80063 - 301 350 161 - COMPAGNIE DU MONT BLANC RESTAURATION (EN ABREGE CMB RESTAURATION)

# CMB Restauration

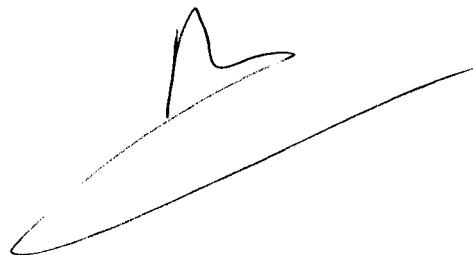
**35 Place De la Mer de Glace**

**74400 CHAMONIX**

*Comptes au 31/05/2024*



*"Certifiés Confiance"*



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Tableau des flux de trésorerie	7

### Annexes

Faits caractéristiques de l'exercice_CMBR_31052024 B	9
Principes, règles et méthodes comptables_CMBR_31052024	11
Immobilisations	14
Amortissements	15
Provisions et dépréciations	16
Créances et dettes	17
Produits à recevoir et charges à payer	18
Produits et charges constatés d'avance	19
Composition du capital social	20
Ventilation du chiffre d'affaires	21
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	22
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	23
Situation fiscale différée et latente	24
Engagements financiers donnés et reçus	25
Eléments du fonds commercial	26
Effectif moyen	27
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	28
Filiales et participations	29
Evènements postérieurs à la date de clôture	30

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/05/2024	31/05/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	127 711	22 513	105 198	106 061
Fonds commercial	1 742 073		1 742 073	1 742 073
Autres immobilisations incorporelles	56 836	29 485	27 351	34 409
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 059 207	1 696 529	362 678	29 620
Autres immobilisations corporelles	2 888 829	2 378 850	509 979	533 959
Immobilisations en cours	4 000		4 000	13 617
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	544 734		544 734	544 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 439		2 439	2 439
Prêts	64 234		64 234	72 293
Autres immobilisations financières	9 772		9 772	9 772
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 499 835</b>	<b>4 127 377</b>	<b>3 372 458</b>	<b>3 088 977</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	16 386		16 386	12 238
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	249 591		249 591	234 156
Avances et acomptes versés sur commandes	1 057		1 057	30 118
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	422 680	739	421 941	349 678
Autres créances	163 302		163 302	122 246
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 906 503		1 906 503	1 746 717
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	21 385		21 385	29 417
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 780 904</b>	<b>739</b>	<b>2 780 166</b>	<b>2 524 570</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 280 739</b>	<b>4 128 116</b>	<b>6 152 624</b>	<b>5 613 547</b>

Rubriques		31/05/2024	31/05/2023
Capital social ou individuel	( dont versé : 2 160 000 )	2 160 000	2 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		267 021	267 021
Ecarts de réévaluation	( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		121 889	93 714
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		258 066	4 993
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>670 070</b>	<b>563 506</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		13 822	10 693
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 490 869</b>	<b>3 099 927</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		800 512	866 865
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	395 610	800 827
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 481	3 317
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 297 207	673 501
Dettes fiscales et sociales		106 964	98 930
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		45 296	58 496
Autres dettes		6 684	6 684
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance		5 000	5 000
<b>DETTES</b>		<b>2 661 755</b>	<b>2 513 620</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 152 624</b>	<b>5 613 547</b>

Rubriques	France	Exportation	31/05/2024	31/05/2023
Ventes de marchandises	3 507 458		3 507 458	3 245 287
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 226 582		1 226 582	1 128 280
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>4 734 040</b>		<b>4 734 040</b>	<b>4 373 567</b>
Production stockée				
Production immobilisée			2 765	2 456
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			287	388
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 737 092</b>	<b>4 376 411</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 288	14 288
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 382 220	1 288 840
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-19 583	-48 344
Autres achats et charges externes			1 573 724	1 455 386
Impôts, taxes et versements assimilés			21 724	24 316
Salaires et traitements			549 436	521 205
Charges sociales			149 984	158 026
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			132 004	162 645
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				739
Dotations aux provisions				
Autres charges			33 052	31 158
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 836 848</b>	<b>3 608 259</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>900 244</b>	<b>768 152</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			65	4 917
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>65</b>	<b>4 917</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 401	12 061
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 401</b>	<b>12 061</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-1 336</b>	<b>-7 143</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>898 908</b>	<b>761 009</b>

Rubriques	31/05/2024	31/05/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		173
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 130	4 361
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
	<b>3 130</b>	<b>4 534</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	<b>-3 130</b>	<b>-4 534</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	225 708	192 969
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
	<b>4 737 158</b>	<b>4 381 328</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
	<b>4 067 087</b>	<b>3 817 822</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		
	<b>670 070</b>	<b>563 506</b>

	31/05/2024	31/05/2023
<b>Résultat net global</b>	<b>670 070</b>	<b>563 506</b>
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	135 134	167 745
Subventions rapportées au compte de résultat	0	0
Plus et moins values de cession	0	0
Dividendes reçus		
Abondons et pertes sur créances irrécouvrables		
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>805 204</b>	<b>731 251</b>
Elimination des produits et charges non liés à l'exploitation	9 433	-14 638
Variation des créances et dettes sur opérations d'exploitation	122 445	-465 471
Coût de l'endettement	1 401	1 228
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>938 483</b>	<b>252 370</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-423 544	-50 128
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
<b>Investissements industriels nets</b>	<b>-423 544</b>	<b>-50 128</b>
Dividendes reçus		
Acquisition d'immobilisations financières	0	0
Cession d'immobilisations financières	0	0
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>8 059</b>	<b>8 116</b>
<b>Variation des créances et dettes :</b>		
- sur les investissements industriels nets	-13 200	13 200
-sur les investissements financiers nets	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>	<b>-428 685</b>	<b>-28 812</b>
<b>Variation du capital</b>		
<b>Dividendes versés</b>	<b>-282 258</b>	<b>-127 016</b>
<b>Variation des dettes financières</b>	<b>-66 353</b>	<b>-66 509</b>
<b>Décaissements sur intérêts</b>	<b>-1 401</b>	<b>-1 228</b>
<b>Variation des créances et dettes diverses</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux financements</b>	<b>-350 012</b>	<b>-194 753</b>
<b>Incidence des autres mouvements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de la trésorerie durant l'exercice</b>	<b>159 786</b>	<b>28 805</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>1 746 717</b>	<b>1 717 912</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>1 906 503</b>	<b>1 746 717</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DURANT L'EXERCICE</b>	<b>159 786</b>	<b>28 805</b>

# Annexes

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1- Partenariat Compagnie du Mont-Blanc avec Beyond Places Food Management

À partir de décembre 2023, la SERAC (Société d'Exploitation des Restaurants d'Altitude de Chamonix) créée en 2007, devient Maison des Drus en abrégé « MDD ». Maison des Drus est une initiative commune de la Compagnie du Mont-Blanc, et de Beyond Places, opérateur hôtelier spécialisé dans la création et le développement de lieux de vie conviviaux. À travers cette association, la Compagnie du Mont-Blanc et Beyond Places regroupent leurs savoir-faire et présentent une expérience globale avec la volonté d'offrir des moments de chaleur, de confort et de convivialité

Maison des Drus, c'est

- 18 restaurants d'altitude, tous situés entre 1807m et 3842m d'altitude, venant tutoyer le Mont-Blanc dans des sites hors du commun de Megève ou de la Vallée de Chamonix.
- Une offre pour tous les goûts, de la brasserie savoyarde haut de gamme au snacking à emporter sur les pistes ou au sommet.
- Une cuisine faite maison

Dans ce contexte, CMB-R poursuit les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, attribués à la SERAC devenue Maison des Drus.

2- Renouvellement de l'exploitant du restaurant « le Panoramic »

Dans le cadre du contrat de délégation de service public en date du 5 décembre 2013 portant sur l'exploitation et la construction des domaines skiables de Chamonix Mont-Blanc, la Compagnie du Mont-Blanc SA et la Compagnie du Mont blanc -Restauration (CMB-R), ont la charge de l'exploitation de quatre restaurants situés sur le domaine communal (Panoramic du Brévent, Snack des Grands Montêts, La Bergerie, Plan Joran).

L'article 19-13 du contrat de délégation de service public permet à cet égard à CMB SA, au choix, de gérer directement ces différents établissements ou d'en subdéléguer la gestion après mise en concurrence.

Par convention du 24 octobre 2018, la gestion du Panoramic du Brévent a ainsi été confiée à la SARL BG.

Le terme de ce contrat étant fixé au 30 novembre 2023, CMB-R a lancé en avril 2023 une nouvelle procédure de mise en concurrence visant au renouvellement de ce contrat.

A la date limite de remise des candidatures le 1<sup>er</sup> juin dernier, seule une entreprise s'est portée candidate à l'attribution de ce contrat. Il s'agit de la SARL BG, actuel exploitant qui avait été sélectionné en 2018 lors du premier appel d'offres et qui de surcroît occupe les lieux depuis 2011. Les critères de garanties techniques, professionnelles et financières étant remplis, le nouveau contrat d'exploitation a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

3- Renouvellement des sous traités d'exploitation des restaurants de « Plan Joran » et de « la Bergerie »

Tout comme pour le restaurant « Le Panoramic » susmentionné, dans le cadre du contrat de délégation de service public en date du 5 décembre 2013 portant sur l'exploitation et la construction des domaines skiables de Chamonix Mont-Blanc, la Compagnie du Mont-Blanc SA et la Compagnie du Mont blanc -Restauration (CMB-R), ont la charge de l'exploitation de quatre restaurants situés sur le domaine communal (Panoramic du Brévent, Snack des Grands Montêts, La Bergerie, Plan Joran).

L'article 19-13 du contrat de délégation de service public permet à cet égard à CMB SA, au choix, de gérer directement ces différents établissements ou d'en subdéléguer la gestion après mise en concurrence.

Par convention du 24 octobre 2018, la gestion des restaurants de « Plan Joran » et de « la Bergerie » a été confié à la SERAC (devenue MDD).

Le terme de ces sous traités d'exploitation étant fixé au 30 novembre 2023. La Compagnie du Mont Blanc est devenue au début de l'année 2023 l'actionnaire majoritaire de la société « Maison des Drus ». Au regard du contrôle exercé par la CMB SA à la fois sur la CMB-R et, depuis peu donc, sur la Maison des Drus, les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, ont été attribués directement par la CMB-R à la société Maison des Drus sans mise en concurrence.

#### 4) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2024, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 800 K€.

#### 5) Investissements

Le total des investissements de l'exercice 2023-2024 s'élève ainsi à 424 K€, les postes principaux étant listés ci-après :

	En K€
Rénovation Restaurants Le Spot, Le Foehn et La Bergerie	352
Aménagements boutique Vertical	63
Autres investissements courants	9

### **1- Identification des comptes et durée de l'exercice**

L'annexe au bilan est présentée avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024.  
Le total bilan est de 6 152 623.58 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 670 070.19 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024.  
Les notes et les tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels.

### **2- Application des conventions comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **3- Méthodes comptables**

#### **a) Changement de méthode**

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de méthode de présentation, au cours de l'exercice.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan au coût d'acquisition et correspondent :

- aux concessions, brevets et droits similaires amortissables sur 5 ans selon le mode linéaire,
- aux fonds de commerce.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/ UE du 26 juin 2013 et de la publication au Journal officiel du 23 juillet 2015 de l'ordonnance n° 2015-900 et du décret n° 2015-903, l'ANC a modifié le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les modifications apportées au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les exercices comptables ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portent sur :

- la définition du fonds commercial ;
- l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée ;
- le mali technique de fusion ;
- les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels ;
- les mesures de coordination.

Les travaux relatifs à la première application de cette règle ont conduit la Société à :

- rechercher une limitation de durée d'utilisation de ses fonds commerciaux afin d'éventuellement pratiquer un amortissement ;
- effectuer un test de dépréciation des fonds commerciaux même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Le résultat de ces travaux a conduit la société à identifier deux fonds de commerce :

- le fonds de commerce du Vertical Café & Shop exploité en propre pour 1 331 K€,

- le fonds de commerce de l'établissement de Lognan et du sommet des Grands Montets exploités par Serac pour 411 K€.

La société n'a pas identifié de limitation de durée d'utilisation à ces fonds de commerce.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées d'amortissement par catégorie de biens sont les suivantes :

- Agencement, aménagement des constructions	10 ans linéaire
- Installations techniques, matériels	5 à 10 ans linéaire
- Matériel de transport	4 à 5 ans linéaire
- Mobilier, matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans linéaire

L'amortissement économique est le mode linéaire.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont éventuellement calculées en fonction de l'actif net, des perspectives d'évolution et de rentabilité des sociétés concernées ou de la valeur de réalisation estimée des participations détenues.

Les dépôts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale.

e) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de matières premières, d'approvisionnements et de marchandises.

Les stocks sont inscrits à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation retenue est celle du « premier entré-premier sorti » (PEPS ou FIFO).

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Dépréciations

Les dépréciations qui figurent au bilan concernent :

- dépréciation des comptes clients
- autres dépréciations

Les dépréciations sont calculées en fonction des risques estimés.

h) Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite résultent des obligations légales et conventionnelles et sont déterminés pour les salariés permanents et saisonniers sous déduction des éventuelles primes versées aux compagnies d'assurances en couverture de l'engagement. Le montant de l'engagement est porté en engagements hors bilan.

L'évaluation de ces engagements est calculée selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- la probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite,
- la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite,
- l'évolution de la base de calcul de l'indemnité,
- l'inflation,
- le taux d'actualisation (basé sur l'évolution du taux iBoxx € Corporates AA) : 3.60 % par an au 31 mai 2024,
- le prorata d'ancienneté.

La loi Fillon du 21 août 2003 a repoussé l'âge légal de mise à la retraite du salarié, à l'initiative de l'employeur, de 60 à 65 ans et a été renforcée par la loi de financement de la Sécurité Sociale du 26 décembre.

La loi de financement rectificative de la sécurité sociale promulguée le 14 avril 2023 et publiée au Journal Officiel le 15 avril 2023 prévoit notamment un recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030.

De ce fait, les indemnités de départ en retraite de l'ensemble des salariés ont été calculées avec charges sociales sur la base d'un âge de départ moyen estimé à 65 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres.

i) Intégration fiscale

CMB Restauration est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002 et intégrée fiscalement avec sa société consolidante, la Compagnie du Mont-Blanc. L'impôt sur les sociétés comptabilisé est celui qui serait constaté en l'absence d'intégration fiscale, étant entendu qu'en cas de déficit fiscal, CMB R constate une créance sur la tête de groupe d'intégration fiscale du montant correspondant à l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal.

**4- Autres informations**

Parties liées

L'information sur les parties liées, au titre des Règlements 2010-02 et 2010-3 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, est disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes qui figure dans le rapport financier annuel.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 930 739		
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 775 036		362 433
Installations générales, agenc., aménag.	2 067 445		62 143
Matériel de transport	68 098		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	757 861		8 585
Emballages récupérables et divers	9 001		
Immobilisations corporelles en cours	13 617		351 783
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 691 057</b>		<b>784 944</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	544 734		
Autres titres immobilisés	2 439		
Prêts et autres immobilisations financières	82 064		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>629 238</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 251 034</b>		<b>784 944</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		4 119	1 926 620	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		78 262	2 059 207	
Installations générales, agencements divers		44 943	2 084 645	
Matériel de transport			68 098	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		37 092	729 354	
Emballages récupérables et divers		2 268	6 733	
Immobilisations corporelles en cours	361 399		4 000	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>361 399</b>	<b>162 566</b>	<b>4 952 036</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			544 734	
Autres titres immobilisés			2 439	
Prêts et autres immobilisations financières		8 059	74 005	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>8 059</b>	<b>621 179</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>361 399</b>	<b>174 744</b>	<b>7 499 835</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	48 196	7 921	4 119	51 998
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>48 196</b>	<b>7 921</b>	<b>4 119</b>	<b>51 998</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 745 416	29 375	78 262	1 696 529
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 563 503	85 288	44 943	1 603 848
Matériel de transport	68 098			68 098
Matériel de bureau et informatique, mobilier	727 845	9 419	37 092	700 172
Emballages récupérables, divers	9 001		2 268	6 733
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 113 862</b>	<b>124 083</b>	<b>162 566</b>	<b>4 075 379</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 162 058</b>	<b>132 004</b>	<b>166 685</b>	<b>4 127 377</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

<b>Acquis. titre</b>	<b>3 130</b>					<b>3 130</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 130</b>					<b>3 130</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler  
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	10 693	3 130		13 822
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>10 693</b>	<b>3 130</b>		<b>13 822</b>

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				

Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	739			739
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>739</b>			<b>739</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 431</b>	<b>3 130</b>		<b>14 561</b>

Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		3 130		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	64 234	64 234	
Autres immobilisations financières	9 772	9 772	
Clients douteux ou litigieux	887	887	
Autres créances clients	421 794	421 794	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 124	9 124	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	154 177	154 177	
Charges constatées d'avance	21 385	21 385	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>681 372</b>	<b>681 372</b>	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 059
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	512	512		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	800 000	66 667	266 667	466 666
Emprunts et dettes financières divers	395 610	395 610		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 297 207	1 297 207		
Personnel et comptes rattachés	23 711	23 711		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 512	32 512		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 938	25 938		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	24 802	24 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 296	45 296		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 684	6 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 657 274</b>	<b>1 923 941</b>	<b>266 667</b>	<b>466 666</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 601
Emprunts remboursés en cours d'exercice	866 954
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	368	1 596
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>368</b>	<b>1 596</b>

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	512	198
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 118	17 573
Dettes fiscales et sociales	106 964	98 930
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 296	58 496
Autres dettes	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>165 890</b>	<b>175 197</b>

## Produits et charges constatés d'avance

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Produits d'exploitation	5 000	5 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Charges d'exploitation	21 385	29 417
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 385</b>	<b>29 417</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	141 129			15,31
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/05/2024	Total 31/05/2023	%
Prestations de services	465 934		465 934	412 581	12,93 %
Ventes de marchandises	3 168 662		3 168 662	2 955 038	7,23 %
Produits des activités annexes	1 099 444		1 099 444	1 005 948	9,29 %

<b>TOTAL</b>	<b>4 734 040</b>		<b>4 734 040</b>	<b>4 373 567</b>	<b>8,24 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	---------------

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	898 908	226 498	672 410
Résultat exceptionnel à court terme	-3 130	-790	-2 340
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>895 778</b>	<b>225 708</b>	<b>670 070</b>

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			670 070
Impôt sur les bénéfices			225 708
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>895 778</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	3 130		3 130
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			<b>3 130</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>898 908</b>

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	13 822
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>13 822</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	11 421
Participation des salariés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>11 421</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>2 401</b>

**IMPOT DU SUR :**  
Plus-values différées

**CREDIT A IMPUTER SUR :**  
Déficits reportables  
Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE**

## Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	26 940					26 940

<b>TOTAL</b>	<b>26 940</b>					<b>26 940</b>
--------------	---------------	--	--	--	--	---------------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--



Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	15	
Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>

## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
COMPAGNIE DU MONT-BLANC 35 place de la Mer de Glace - 74400 CHAMONIX	Société Anonyme	6 885 554	100,00 %

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
Hôtel et Restaurants du Montenvers	75 000	40	544 240		3 610 482
Montenvers - 74400 Chamonix-Mont-Blanc	135 575		544 240		-105 454
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>					
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		

A notre connaissance, aucun évènement n'est à signaler.

**COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION**  
SAS au capital de 2.160.000 €  
Siège : 35 Place de la Mer de Glace 74400 CHAMONIX  
RCS : ANNECY 301 350 161

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 15 NOVEMBRE 2024  
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2024  
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

.../...

**2<sup>ème</sup> résolution – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 670 070,19 € et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	258 065,67 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	670 070,19 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>928 135,86 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 33 503,51 €
- Distribution de dividendes	- 310 483,80 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>584 148,55 €</b>

**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2024 est de 2,20 euros par action. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 novembre 2024. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

:

Exercice	Dividende
2020/2021	0 €
2021/2022	1 €
2022-2023	2 €

Résolution mise aux voix, adoptée à l'unanimité

.../...

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION – POUVOIRS**

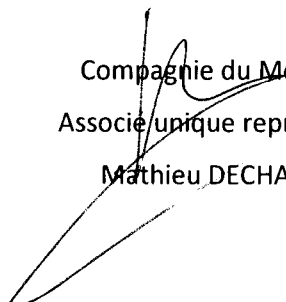
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour copie certifiée conforme.**

Chamonix, le 15 novembre 2024

Compagnie du Mont-Blanc  
Associé unique représenté par  
Mathieu DECHAVANNE





Parc des Glaisins  
7, avenue du Pré Félin  
Annecy-le-Vieux  
74940 Annecy

# **Compagnie du Mont-Blanc Restauration**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2024

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2024

A l'associé unique de la société Compagnie du Mont-Blanc Restauration,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compagnie du Mont-Blanc Restauration relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de

non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Annecy, date de la signature numérique

**forvis  
mazars**

Signé  
numériquement par  
Xavier MARMEYS  
Date : 06 novembre  
2024

Xavier Marmeys

Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/05/2024	31/05/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	127 711	22 513	105 198	106 061
Fonds commercial	1 742 073		1 742 073	1 742 073
Autres immobilisations incorporelles	56 836	29 485	27 351	34 409
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 059 207	1 696 529	362 678	29 620
Autres immobilisations corporelles	2 888 829	2 378 850	509 979	533 959
Immobilisations en cours	4 000		4 000	13 617
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	544 734		544 734	544 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 439		2 439	2 439
Prêts	64 234		64 234	72 293
Autres immobilisations financières	9 772		9 772	9 772
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 499 835</b>	<b>4 127 377</b>	<b>3 372 458</b>	<b>3 088 977</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	16 386		16 386	12 238
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	249 591		249 591	234 156
Avances et acomptes versés sur commandes	1 057		1 057	30 118
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	422 680	739	421 941	349 678
Autres créances	163 302		163 302	122 246
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 906 503		1 906 503	1 746 717
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	21 385		21 385	29 417
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 780 904</b>	<b>739</b>	<b>2 780 166</b>	<b>2 524 570</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 280 739</b>	<b>4 128 116</b>	<b>6 152 624</b>	<b>5 613 547</b>

Rubriques		31/05/2024	31/05/2023
Capital social ou individuel	( dont versé : 2 160 000 )	2 160 000	2 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		267 021	267 021
Ecarts de réévaluation	( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		121 889	93 714
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		258 066	4 993
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>670 070</b>	<b>563 506</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		13 822	10 693
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 490 869</b>	<b>3 099 927</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		800 512	866 865
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	395 610	800 827
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 481	3 317
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 297 207	673 501
Dettes fiscales et sociales		106 964	98 930
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		45 296	58 496
Autres dettes		6 684	6 684
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance		5 000	5 000
<b>DETTES</b>		<b>2 661 755</b>	<b>2 513 620</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 152 624</b>	<b>5 613 547</b>

Rubriques	France	Exportation	31/05/2024	31/05/2023
Ventes de marchandises	3 507 458		3 507 458	3 245 287
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 226 582		1 226 582	1 128 280
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>4 734 040</b>		<b>4 734 040</b>	<b>4 373 567</b>
Production stockée				
Production immobilisée			2 765	2 456
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			287	388
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 737 092</b>	<b>4 376 411</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 288	14 288
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 382 220	1 288 840
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-19 583	-48 344
Autres achats et charges externes			1 573 724	1 455 386
Impôts, taxes et versements assimilés			21 724	24 316
Salaires et traitements			549 436	521 205
Charges sociales			149 984	158 026
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			132 004	162 645
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				739
Dotations aux provisions				
Autres charges			33 052	31 158
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 836 848</b>	<b>3 608 259</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>900 244</b>	<b>768 152</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			65	4 917
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>65</b>	<b>4 917</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés			1 401	12 061
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 401</b>	<b>12 061</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-1 336</b>	<b>-7 143</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>898 908</b>	<b>761 009</b>

Rubriques	31/05/2024	31/05/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		173
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 130	4 361
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
	<b>3 130</b>	<b>4 534</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	<b>-3 130</b>	<b>-4 534</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	225 708	192 969
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
	<b>4 737 158</b>	<b>4 381 328</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
	<b>4 067 087</b>	<b>3 817 822</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		
	<b>670 070</b>	<b>563 506</b>

# Annexes

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1- Partenariat Compagnie du Mont-Blanc avec Beyond Places Food Management

À partir de décembre 2023, la SERAC (Société d'Exploitation des Restaurants d'Altitude de Chamonix) créée en 2007, devient Maison des Drus en abrégé « MDD ». Maison des Drus est une initiative commune de la Compagnie du Mont-Blanc, et de Beyond Places, opérateur hôtelier spécialisé dans la création et le développement de lieux de vie conviviaux. À travers cette association, la Compagnie du Mont-Blanc et Beyond Places regroupent leurs savoir-faire et présentent une expérience globale avec la volonté d'offrir des moments de chaleur, de confort et de convivialité

Maison des Drus, c'est

- 18 restaurants d'altitude, tous situés entre 1807m et 3842m d'altitude, venant tutoyer le Mont-Blanc dans des sites hors du commun de Megève ou de la Vallée de Chamonix.
- Une offre pour tous les goûts, de la brasserie savoyarde haut de gamme au snacking à emporter sur les pistes ou au sommet.
- Une cuisine faite maison

Dans ce contexte, CMB-R poursuit les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, attribués à la SERAC devenue Maison des Drus.

2- Renouvellement de l'exploitant du restaurant « le Panoramic »

Dans le cadre du contrat de délégation de service public en date du 5 décembre 2013 portant sur l'exploitation et la construction des domaines skiables de Chamonix Mont-Blanc, la Compagnie du Mont-Blanc SA et la Compagnie du Mont blanc -Restauration (CMB-R), ont la charge de l'exploitation de quatre restaurants situés sur le domaine communal (Panoramic du Brévent, Snack des Grands Montêts, La Bergerie, Plan Joran).

L'article 19-13 du contrat de délégation de service public permet à cet égard à CMB SA, au choix, de gérer directement ces différents établissements ou d'en subdéléguer la gestion après mise en concurrence.

Par convention du 24 octobre 2018, la gestion du Panoramic du Brévent a ainsi été confiée à la SARL BG.

Le terme de ce contrat étant fixé au 30 novembre 2023, CMB-R a lancé en avril 2023 une nouvelle procédure de mise en concurrence visant au renouvellement de ce contrat.

A la date limite de remise des candidatures le 1<sup>er</sup> juin dernier, seule une entreprise s'est portée candidate à l'attribution de ce contrat. Il s'agit de la SARL BG, actuel exploitant qui avait été sélectionné en 2018 lors du premier appel d'offres et qui de surcroît occupe les lieux depuis 2011. Les critères de garanties techniques, professionnelles et financières étant remplis, le nouveau contrat d'exploitation a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

3- Renouvellement des sous traités d'exploitation des restaurants de « Plan Joran » et de « la Bergerie »

Tout comme pour le restaurant « Le Panoramic » susmentionné, dans le cadre du contrat de délégation de service public en date du 5 décembre 2013 portant sur l'exploitation et la construction des domaines skiables de Chamonix Mont-Blanc, la Compagnie du Mont-Blanc SA et la Compagnie du Mont blanc -Restauration (CMB-R), ont la charge de l'exploitation de quatre restaurants situés sur le domaine communal (Panoramic du Brévent, Snack des Grands Montêts, La Bergerie, Plan Joran).

L'article 19-13 du contrat de délégation de service public permet à cet égard à CMB SA, au choix, de gérer directement ces différents établissements ou d'en subdéléguer la gestion après mise en concurrence.

Par convention du 24 octobre 2018, la gestion des restaurants de « Plan Joran » et de « la Bergerie » a été confié à la SERAC (devenue MDD).

Le terme de ces sous traités d'exploitation étant fixé au 30 novembre 2023. La Compagnie du Mont Blanc est devenue au début de l'année 2023 l'actionnaire majoritaire de la société « Maison des Drus ». Au regard du contrôle exercé par la CMB SA à la fois sur la CMB-R et, depuis peu donc, sur la Maison des Drus, les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, ont été attribués directement par la CMB-R à la société Maison des Drus sans mise en concurrence.

#### 4) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2024, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 800 K€.

#### 5) Investissements

Le total des investissements de l'exercice 2023-2024 s'élève ainsi à 424 K€, les postes principaux étant listés ci-après :

	En K€
Rénovation Restaurants Le Spot, Le Foehn et La Bergerie	352
Aménagements boutique Vertical	63
Autres investissements courants	9

### **1- Identification des comptes et durée de l'exercice**

L'annexe au bilan est présentée avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024.  
Le total bilan est de 6 152 623.58 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 670 070.19 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024.  
Les notes et les tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels.

### **2- Application des conventions comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **3- Méthodes comptables**

#### **a) Changement de méthode**

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de méthode de présentation, au cours de l'exercice.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan au coût d'acquisition et correspondent :

- aux concessions, brevets et droits similaires amortissables sur 5 ans selon le mode linéaire,
- aux fonds de commerce.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/ UE du 26 juin 2013 et de la publication au Journal officiel du 23 juillet 2015 de l'ordonnance n° 2015-900 et du décret n° 2015-903, l'ANC a modifié le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les modifications apportées au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les exercices comptables ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portent sur :

- la définition du fonds commercial ;
- l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée ;
- le mali technique de fusion ;
- les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels ;
- les mesures de coordination.

Les travaux relatifs à la première application de cette règle ont conduit la Société à :

- rechercher une limitation de durée d'utilisation de ses fonds commerciaux afin d'éventuellement pratiquer un amortissement ;
- effectuer un test de dépréciation des fonds commerciaux même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Le résultat de ces travaux a conduit la société à identifier deux fonds de commerce :

- le fonds de commerce du Vertical Café & Shop exploité en propre pour 1 331 K€,

- le fonds de commerce de l'établissement de Lognan et du sommet des Grands Montets exploités par Serac pour 411 K€.

La société n'a pas identifié de limitation de durée d'utilisation à ces fonds de commerce.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées d'amortissement par catégorie de biens sont les suivantes :

- Agencement, aménagement des constructions	10 ans linéaire
- Installations techniques, matériels	5 à 10 ans linéaire
- Matériel de transport	4 à 5 ans linéaire
- Mobilier, matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans linéaire

L'amortissement économique est le mode linéaire.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont éventuellement calculées en fonction de l'actif net, des perspectives d'évolution et de rentabilité des sociétés concernées ou de la valeur de réalisation estimée des participations détenues.

Les dépôts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale.

e) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de matières premières, d'approvisionnements et de marchandises.

Les stocks sont inscrits à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation retenue est celle du « premier entré-premier sorti » (PEPS ou FIFO).

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Dépréciations

Les dépréciations qui figurent au bilan concernent :

- dépréciation des comptes clients
- autres dépréciations

Les dépréciations sont calculées en fonction des risques estimés.

h) Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite résultent des obligations légales et conventionnelles et sont déterminés pour les salariés permanents et saisonniers sous déduction des éventuelles primes versées aux compagnies d'assurances en couverture de l'engagement. Le montant de l'engagement est porté en engagements hors bilan.

L'évaluation de ces engagements est calculée selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- la probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite,
- la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite,
- l'évolution de la base de calcul de l'indemnité,
- l'inflation,
- le taux d'actualisation (basé sur l'évolution du taux iBoxx € Corporates AA) : 3.60 % par an au 31 mai 2024,
- le prorata d'ancienneté.

La loi Fillon du 21 août 2003 a repoussé l'âge légal de mise à la retraite du salarié, à l'initiative de l'employeur, de 60 à 65 ans et a été renforcée par la loi de financement de la Sécurité Sociale du 26 décembre.

La loi de financement rectificative de la sécurité sociale promulguée le 14 avril 2023 et publiée au Journal Officiel le 15 avril 2023 prévoit notamment un recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030.

De ce fait, les indemnités de départ en retraite de l'ensemble des salariés ont été calculées avec charges sociales sur la base d'un âge de départ moyen estimé à 65 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres.

i) Intégration fiscale

CMB Restauration est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002 et intégrée fiscalement avec sa société consolidante, la Compagnie du Mont-Blanc. L'impôt sur les sociétés comptabilisé est celui qui serait constaté en l'absence d'intégration fiscale, étant entendu qu'en cas de déficit fiscal, CMB R constate une créance sur la tête de groupe d'intégration fiscale du montant correspondant à l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal.

**4- Autres informations**

Parties liées

L'information sur les parties liées, au titre des Règlements 2010-02 et 2010-3 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, est disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes qui figure dans le rapport financier annuel.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 930 739		
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 775 036		362 433
Installations générales, agenc., aménag.	2 067 445		62 143
Matériel de transport	68 098		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	757 861		8 585
Emballages récupérables et divers	9 001		
Immobilisations corporelles en cours	13 617		351 783
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 691 057</b>		<b>784 944</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	544 734		
Autres titres immobilisés	2 439		
Prêts et autres immobilisations financières	82 064		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>629 238</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 251 034</b>	<b>784 944</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		4 119	1 926 620	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		78 262	2 059 207	
Installations générales, agencements divers		44 943	2 084 645	
Matériel de transport			68 098	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		37 092	729 354	
Emballages récupérables et divers		2 268	6 733	
Immobilisations corporelles en cours	361 399		4 000	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>361 399</b>	<b>162 566</b>	<b>4 952 036</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			544 734	
Autres titres immobilisés			2 439	
Prêts et autres immobilisations financières		8 059	74 005	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>8 059</b>	<b>621 179</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>361 399</b>	<b>7 499 835</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	48 196	7 921	4 119	51 998
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>48 196</b>	<b>7 921</b>	<b>4 119</b>	<b>51 998</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 745 416	29 375	78 262	1 696 529
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 563 503	85 288	44 943	1 603 848
Matériel de transport	68 098			68 098
Matériel de bureau et informatique, mobilier	727 845	9 419	37 092	700 172
Emballages récupérables, divers	9 001		2 268	6 733
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 113 862</b>	<b>124 083</b>	<b>162 566</b>	<b>4 075 379</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 162 058</b>	<b>132 004</b>	<b>166 685</b>	<b>4 127 377</b>

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

### INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

### CORPOREL.

Acquis. titre	3 130			3 130
<b>TOTAL</b>	<b>3 130</b>			<b>3 130</b>

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	10 693	3 130		13 822
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>10 693</b>	<b>3 130</b>		<b>13 822</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	739			739
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>739</b>			<b>739</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 431</b>	<b>3 130</b>		<b>14 561</b>

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

3 130

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	64 234	64 234	
Autres immobilisations financières	9 772	9 772	
Clients douteux ou litigieux	887	887	
Autres créances clients	421 794	421 794	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 124	9 124	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	154 177	154 177	
Charges constatées d'avance	21 385	21 385	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>681 372</b>	<b>681 372</b>	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 059
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	512	512		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	800 000	66 667	266 667	466 666
Emprunts et dettes financières divers	395 610	395 610		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 297 207	1 297 207		
Personnel et comptes rattachés	23 711	23 711		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 512	32 512		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	25 938	25 938		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	24 802	24 802		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 296	45 296		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 684	6 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 657 274</b>	<b>1 923 941</b>	<b>266 667</b>	<b>466 666</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 601
Emprunts remboursés en cours d'exercice	866 954
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	368	1 596
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>368</b>	<b>1 596</b>

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	512	198
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 118	17 573
Dettes fiscales et sociales	106 964	98 930
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 296	58 496
Autres dettes	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>165 890</b>	<b>175 197</b>

## Produits et charges constatés d'avance

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Produits d'exploitation	5 000	5 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/05/2024</b>	<b>31/05/2023</b>
Charges d'exploitation	21 385	29 417
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 385</b>	<b>29 417</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	141 129			15,31
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/05/2024	Total 31/05/2023	%
Prestations de services	465 934		465 934	412 581	12,93 %
Ventes de marchandises	3 168 662		3 168 662	2 955 038	7,23 %
Produits des activités annexes	1 099 444		1 099 444	1 005 948	9,29 %

<b>TOTAL</b>	<b>4 734 040</b>		<b>4 734 040</b>	<b>4 373 567</b>	<b>8,24 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	---------------

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	898 908	226 498	672 410
Résultat exceptionnel à court terme	-3 130	-790	-2 340
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>895 778</b>	<b>225 708</b>	<b>670 070</b>

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			670 070
Impôt sur les bénéfices			225 708
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>895 778</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	3 130		3 130
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			<b>3 130</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>898 908</b>

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	13 822
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	<b>13 822</b>
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	11 421
Participation des salariés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>11 421</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>2 401</b>

**IMPOT DU SUR :**  
Plus-values différées

**CREDIT A IMPUTER SUR :**  
Déficits reportables  
Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE**

## Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements en matière de pension	26 940					26 940

TOTAL	26 940	26 940
-------	--------	--------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL		
-------	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL		
-------	--	--



Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	15	
Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>	<b>17</b>
		<b>1</b>

Identité des sociétés mères  
consolidant les comptes de la  
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
COMPAGNIE DU MONT-BLANC 35 place de la Mer de Glace - 74400 CHAMONIX	Société Anonyme	6 885 554	100,00 %

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>					
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>					
Hôtel et Restaurants du Montenvers	75 000	40	544 240		3 610 482
Montenvers - 74400 Chamonix-Mont-Blanc	135 575		544 240		-105 454
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>					
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		
			0,00		

A notre connaissance, aucun évènement n'est à signaler.

## COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION

Société par actions simplifiées  
Au capital de 2 160 000 euros  
Siège social : 35 place de la Mer de Glace  
74000 CHAMONIX  
RCS ANNECY B 301 350 161

### DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2024

#### RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

#### DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze novembre à quinze heure, à Chamonix (74400), 35 Place de la Mer de Glace, la Compagnie du Mont-Blanc représentée par Mathieu DECHAVANNE associé unique de la société rend compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mai 2024, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Seront lus les rapports du commissaire aux comptes.

### PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DU GROUPE

Née en 2000 du rapprochement des trois principaux exploitants de remontées mécaniques de la Vallée de Chamonix, berceau de l'alpinisme et des sports d'hiver, la Compagnie du Mont-Blanc est l'un des leaders français de son secteur d'activité.

Le Groupe Compagnie du Mont-Blanc exploite dans le cadre de délégations de service public, des domaines skiables et des sites touristiques d'excursion situés autour du Mont-Blanc, sur le territoire des communes de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Saint-Gervais, Megève et Demi-Quartier, qu'il dessert par des remontées mécaniques à câble et des trains de haute montagne à crémaillère.

**Compagnie du Mont-Blanc SA (CMB SA)** gère à Chamonix trois grands domaines skiables d'altitude (Les Grands-Montets, Brévent-Flégère et Balme) et deux grands sites touristiques à dominante estivale (Aiguille du Midi, Train du Montanvers - Mer de Glace). Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020 et la mise en place du nouveau contrat de délégation de service public, l'exploitation du Tramway du Mont-Blanc est assurée par la société Compagnie du Tramway du mont-Blanc, filiale à 80 % de CMB SA. Ces activités représentent 1,4 million de journées/skieur l'hiver et 0,9 à 1,1 million de visiteurs l'été, soit environ 2,4 millions de visites par an.

Filiale à 100 % de CMB SA, la **SAS Compagnie du Mont-Blanc Restauration (CMB R)**, exploite les principaux restaurants et les boutiques souvenirs situés sur les domaines skiables et sites touristiques, soit en les gérant directement (boutiques du Montanvers et de l'Aiguille du Midi), soit en les confiant à des locataires-gérants. CMB R détient elle-même 30 % de la SARL Hôtel Restaurants du Montanvers (HRM) créée en association avec le groupe SIBUET (70 %) qui en a exercé le contrôle jusqu'au 30 septembre 2019, date de son désengagement au profit CMB R (40 %) et SHCR (60 %). HRM exploite le Grand Hôtel du Montanvers et le Bar Panoramique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif communal (durée 40 ans), bâtiments hébergeant l'hôtellerie-restauration du site du Montanvers, et depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, le Bar des Glaciers situé dans une aile de la gare d'arrivée du train du Montanvers.

La **SA des Remontées Mécaniques de Megève (SRMM)**, acquise à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2015 auprès de la Commune de Megève et de la société SFHM-Groupe Edmond de Rothschild, exploite les domaines skiables de Rochebrune et du Mont d'Arbois (0,8 million journées/skieur) situés sur le territoire des communes de Megève, Demi-Quartier et Saint-Gervais (0,3 million journées/skieur), au cœur de l'espace Evasion Mont-Blanc. La participation de CMB SA dans SRMM s'élève à 54,83 %.

Enfin en complément de sa participation dans SRMM, CMB SA détient une participation de 7,5 % dans la **SAEM Megève Développement**.

La **SA des Remontées Mécaniques Les Houches / Saint-Gervais (LHSG SA)** qui exploite le domaine skiable Les Houches / Saint Gervais est une filiale de remontées mécaniques de Compagnie du Mont-Blanc SA et est détenue à hauteur de 72,5 % depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Du 19 décembre 2017 au 8 novembre 2024, CMB SA était l'actionnaire unique de la **SARL SET Vormaine**. Depuis le 08 novembre 2023, CMB SA a pris une participation de 50,1 % dans la **Holding Les Planards Chamonix SAS** tête du groupe du même nom par : apport en nature de 100 % des parts de la Sarl SETV La Vormaine, augmentation de capital en numéraire réservée à CMB SA de 1 M€ et rachat de 6,7 % des actions de la holding à l'autre actionnaire GOLDEN MARMOT appartenant à Julien PATTY.

La SARL SET Vormaine exploite l'hiver la délégation de service public du domaine skiable de la Vormaine situé au pied du Glacier du Tour et de la Montagne de Balme, et gère l'été pour le compte de la Commune de Chamonix le télésiège des Bossons, point d'accès des itinéraires de montagne autour du glacier du même nom.

Compagnie du Mont-Blanc SA est également présente au capital (5,68 %) de la société **Courmayeur Mont Blanc Funivie (CMBF)**, qui exploite les remontées mécaniques de Courmayeur en Vallée d'Aoste (Italie).

Depuis le 30 novembre 2018, CMB SA détient 36 % de la société **SERAC** qui exploite les restaurants d'altitude des domaines skiables de Chamonix ainsi qu'un restaurant dans la gare de la Caboché à Megève. Le 1<sup>er</sup> juin 2021, CMB SA a acquis 1 223 actions SERAC SAS complémentaires représentant 3,43 % du capital social, portant la participation de CMB SA dans SERAC SAS à 39,43 %.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, CMB SA a pris le contrôle dans SERAC SAS par acquisition de parts en numéraire réalisant ainsi une montée au capital de 39,43 % à 93,33%. Les enfants d'Alain Cavalli (nommé DG jusqu'au 30 novembre 2023) ne conservent plus que 6,67 % du capital pendant 2 ans.

Depuis le 11 décembre 2023, la Direction Générale de SERAC a été confiée à Beyond Places Food Management SAS en remplacement de Monsieur Alain CAVALLI parti en retraite.

SERAC SAS a été renommée Maison des Drus SAS à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2023 et a déménagé son siège social au 312 route du Nant Jorland aux Houches.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, la nouvelle délégation de service public du Tramway du Mont-Blanc, qui a fait l'objet d'un appel d'offre remporté par la société dédiée **Compagnie du Tramway du Mont-Blanc SAS** créée le 13 mai 2020, est détenue à 80 % par Compagnie du Mont-Blanc SA en association avec la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts 20 %.

CMB SA a également souscrit 60% du capital de **Compagnie de la Mer de Glace SAS** société dédiée créée pour exploiter la nouvelle DSP du site du Montanvers Mer de Glace créée le 27 mai 2021 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2021 en association avec la Banque des Territoires – Caisse des dépôts 30% et de Crédit Agricole des Savoie 10%.

### **Activité de restauration et boutique souvenirs**

En 2002, alors qu'elle s'apprêtait à fusionner ses trois filiales de restauration, Compagnie du Mont-Blanc SA a défini un cadre stratégique d'intervention dans cette activité : le métier de restaurateur n'est exercé par CMB que pour autant qu'il est complémentaire de son offre principale de remontées mécaniques, est rentable et s'auto suffit. Cette activité qui dépend d'une convention collective distincte a été logée dans une filiale à 100 %, la CMB Restauration.

La mise en œuvre de la stratégie définie en 2002 a conduit la société à mettre en location-gérance les établissements les plus coûteux en main d'œuvre et les moins rentables (Chalet refuge de Lognan, Restaurant Panoramic Brévent, Buvette du Savoy, Brasserie du Tramway du Mont-Blanc), ce qui a permis également d'introduire dans un premier temps une plus grande diversité dans le service de restauration proposé à la clientèle sur les sites de la Compagnie du Mont-Blanc et une émulation entre exploitants de restaurants concurrents, sachant que la seule concurrence dont les murs ne sont pas la propriété de CMB SA est le restaurant Altitude 2000 au Brévent qui appartient à une société indépendante du groupe CMB (Société Nouvelle de Planpraz).

Jusqu'au 30 novembre 2007, CMB Restauration exploitait elle-même les établissements suivants :

- le Restaurant Cafétéria 3842 m (site de l'Aiguille du Midi),
- le Blanchot (départ du site de l'Aiguille du Midi),
- la Bergerie de Planpraz (site du Brévent),
- le Chalet de Charamillon (site de Balme),
- l'hôtel-Restaurant du Montenvers, le Buffet de la gare et le Café Panoramique ouvert l'été uniquement (site du Montenvers),
- le Restaurant de la Flégère, la Chavanne et le Mazot ouverts l'hiver uniquement (site de la Flégère),
- le Restaurant de Lognan et l'Aiguille des Grands Montets (site des Grands Montets),
- le Restaurant de Plan Joran ouvert l'hiver uniquement (site des Grands Montets),
- les Boutiques souvenirs (sites de l'Aiguille du Midi et du Montenvers).

Le groupe Compagnie du Mont-Blanc s'était alors recentré sur son cœur de métier que sont les remontées mécaniques et avait parachevé son désengagement de la restauration en confiant la gérance de la plupart de ses points de vente à l'exception de ceux situés sur le site du Montenvers, à la société SERAC constituée à cet effet par les anciens cadres de la SARL CMB Restauration avec le concours d'investisseurs privés, à compter du 1er décembre 2007. La Société avait ainsi tourné une page de son histoire en voyant essayer ses cadres et en renonçant pour l'essentiel à exploiter ses établissements en direct.

L'exercice clos le 31 mai 2010 avait, quant à lui, vu un infléchissement de la stratégie de la Société. En effet, à défaut de parvenir à trouver une offre de gérance satisfaisante, le nouvel établissement Vertical Café & Shop, mis en service en décembre 2009 dans une aile de la gare de départ du téléphérique de l'Aiguille du Midi, a été exploité en direct par CMB Restauration. L'exploitation de ce point de vente a maintenant trouvé un rythme de croisière satisfaisant et ses recettes notamment en boutique souvenirs ne cessent de progresser, CMB Restauration est satisfaite de cette activité et de sa progression et possède désormais une vraie compétence et légitimité dans la gestion de boutique souvenirs.

De manière plus large, la Compagnie du Mont-Blanc SA se livre à une réflexion stratégique sur les éléments d'actifs qu'elle détient en propre (actifs immobiliers liés principalement à l'activité d'hôtellerie-restauration et boutiques). Les dernières renégociations de délégations de service public ont été l'occasion d'identifier clairement ces biens avec le délégant pour les distinguer des biens de retour. La Société étudie les conditions juridiques et économiques de la valorisation de ces actifs.

### **Activités en matière de recherche et de développement**

La société Compagnie du Mont-Blanc Restauration ne développe pas d'activité de recherche et de développement de type industriel. Toutefois, des études marketing et commerciales (fréquentation, flux de clientèle...), techniques (sites touristiques) sont réalisées chaque année par Compagnie du Mont-Blanc SA et concourent aux prestations de services servies par cette dernière. Les études réalisées pour des projets spécifiques entrent dans le coût de revient des investissements auxquels elles se rapportent.

### **Filiales et participations**

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

#### **HOTEL RESTAURANTS DU MONTENVERS**

En abrégé : HRM

Siège social : 29 bis rue d'Astorg – 75 008 PARIS

SARL au capital de 75 000 €uros

R.C.S. de Paris : 814 973 624

Objet : Hôtellerie et restauration.

Nombre de titres détenus : 20 000 parts sur les 50 000 parts composant le capital social

Pourcentage du capital détenu : 40,0 % par la Sarl Compagnie du Mont-Blanc Restauration  
Valeur nette comptable des titres détenus : 544 K€

## ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

### Fonctionnement de l'entreprise

Du 1<sup>er</sup> décembre 2007 au 30 novembre 2018, la Société avait mis en location gérance au profit de la Société SERAC (Société d'Exploitation des Restaurants d'Altitude de Chamonix) créée par les anciens cadres de CMB Restauration, les fonds de commerce des points de vente suivants :

- self, bar, snack et cantine de LOGNAN,
- restaurant la Bergerie de PLANPRAZ,
- restaurant, bar, snack, self de PLAN JORAN,
- self et snacks de la FLEGERE,
- self de CHARAMILLON,
- self, snack et boutique de l'AIGUILLE DU MIDI.

Pour rappel, ces contrats de location gérance initialement consentis jusqu'au 31 décembre 2018 (terme initial des délégations de services publics) pour une durée initiale de 11 années ont été ramenés au 30 novembre 2018 lors de l'appel d'offres lancé au printemps 2018. Les contrats particuliers des deux points de vente de Plan Joran et de la Bergerie, dont les durées initiales étaient de 3 années avaient vu à l'occasion de négociations intervenues avec la société SERAC, leur durée alignée sur celle des autres contrats. En contrepartie, la société SERAC avait pris l'engagement de réaliser près de 3 millions d'euros d'investissements sur l'ensemble des restaurants dont elle avait la gérance d'ici la fin des contrats.

SERAC ayant présenté une offre satisfaisante au regard de l'appel d'offre a poursuivi l'exploitation de la Bergerie de Planpraz et de Plan Joran tout comme la BG SARL pour le Panoramique Brévent jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

En avril 2023, CMB-R a lancé une nouvelle procédure de mise en concurrence visant au renouvellement de la gestion du Panoramic du Brévent . Seule la SARL BG s'est portée candidate à l'attribution de ce contrat et à sa propre succession, et le nouveau contrat d'exploitation a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

La Compagnie du Mont Blanc est devenue au début de l'année 2023 l'actionnaire majoritaire de la société SERAC désormais dénommée « Maison des Drus » titulaire des précédents sous-traités d'exploitation des établissements de « Plan Joran » et de la Bergerie conclus avec la CMBR. Au regard du contrôle exercé par la CMB SA à la fois sur la CMB-R et, depuis peu donc, sur la Maison des Drus, les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, ont été attribués directement par la CMB-R à la société Maison des Drus sans mise en concurrence.

Le snack des Grands Montets a échoué à un nouveau gérant, Madame Laure de Vivie. Cependant, du fait de l'incendie qui a détruit la gare du plateau de Lognan le 11 septembre 2018 et rendu inexploitable le téléphérique permettant l'accès à la gare sommitale et par conséquent au snack, Madame de Vivie ne pourra exploiter l'établissement qu'à l'issue des travaux de reconstruction du deuxième tronçon du téléphérique des Grands Montets.

Le Groupe CMB veille à introduire de la diversité et de la concurrence dans l'offre de restauration présente sur les sites qu'elle exploite. Ainsi, le Bar de la Chavanne situé sur le domaine skiable de la Flégère jusqu'alors exploité par SERAC - bien que ne dépendant pas du contrat de DSP - a également fait l'objet d'un appel à projet et a été attribué à un indépendant depuis l'hiver 2018-2019.

Enfin, CMB Restauration a souhaité reprendre en direct l'exploitation de la boutique sommitale de l'Aiguille du Midi. L'objectif stratégique de CMB R est de poursuivre le développement et d'accroître la rentabilité d'un pôle de boutiques de souvenirs et de produits dérivés en s'appuyant sur son expérience et les bonnes performances de ses commerces du Vertical Shop et de la nouvelle boutique du Montenvers qu'elle gère par ailleurs.

Dans ce cadre, la Société a externalisé au profit de la société Maison des Drus » (ex SERAC) une part importante de son chiffre d'affaires Restauration et Boutique, pour un montant de l'ordre de 7 millions d'euros, ainsi que les charges d'exploitation correspondant à cette activité (achats, personnel, etc.). En contrepartie, CMB Restauration enregistre en produits les loyers facturés à la société Maison des Drus » (ex SERAC sur la base d'une part de loyer « fixe » égale à 6 % d'un chiffre d'affaires moyen HT des trois derniers exercices et d'une part « variable » égale à 6 % de la totalité du chiffre d'affaires HT réalisé au cours de l'exercice concerné.

Par avenant à la convention d'occupation précaire du 29 novembre 2002 signé avec la Compagnie du Mont-Blanc, de nouvelles modalités de calcul du loyer annuel des murs des restaurants ont été définies pour s'adapter aux loyers de locations gérance perçus par CMB Restauration. CMB Restauration conserve ainsi la moitié de la part « fixe » des loyers de location gérance en rémunération de la location de ses fonds de commerce, le reste étant reversé à CMB SA en rémunération de la mise à disposition des murs des points de vente.

Les loyers encaissés des locataires-gérants et reversés pour partie à CMB SA qui est propriétaire des murs exploités par CMB Restauration sont étroitement liés au chiffre d'affaires réalisé par chaque établissement. Le tableau de synthèse en page suivante résume l'activité des points de ventes gérés par CMB Restauration.

**BASES + LOYERS CMBR 2023 2024**

En €	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.		LOYERS VERSES		LOYERS ENCAISSES	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>SITES CMBR</b>						
Cinéma immersif (ouverture le 22/02/20)	127 138	122 332	11 442	10 683		
Vertical Café	223 081	201 772	20 077	18 160		
Vertical Shop	1 228 835	1 079 421	110 595	96 925		
3842 boutique à partir du 01/12/2018	1 054 128	1 063 660	94 872	95 729		
Buvette de Saint-Gervais	96 359	52 466	11 563	6 277		
<b>SITES CMG</b>						
Boutique Montenvers	895 566	845 149	80601	76 063		
<b>SITES SERAC</b>						
Bergerie	2 321 983	1 931 042	190 763	166 638	242 208	217 413
Refuge Flégère	201 749	260 378	24 210	31 245	24 210	31 245
Flégère	2 110 408	1 785 098	168 512	146 953	210 399	186 799
Plan-Joran	1 366 135	1 030 882	108 319	89 866	134 671	117 878
Lognan	368 619	777 294	38 602	64 096	55 087	81 554
Charamillon	1 158 219	1 000 734	94 528	82 516	119 564	104 989
Vente à emporter Aiguille du Midi 3842 boutique jusqu'au 30/11/2018	1 227 220	1 150 490	105 400	100629	137 167	132 229
<b>AUTRES GERANCES</b>						
Vente à emporter Aiguille du Midi	NC	NC	2 414	10 593	3 219	14 125
Panoramic Brévent	NC	NC	59 036	36 439	78 714	38 541
Buvette du Savoy	NC	NC	4 140	4 059	5 520	5 412
Refuge de Lognan	NC	NC	10 500	9 998	14 000	13 330
Chavanne	NC	NC	38 443	31 637	51 257	42 252
Refuge Flégère	NC	NC	15 000	14 325	20 000	19 100
<b>TOTAL</b>	<b>12 379 440</b>	<b>11 300 719</b>	<b>1 189 019</b>	<b>1 092 832</b>	<b>1 096 017</b>	<b>1 004 867</b>
Dont :						
Restauration CMB R	319 440	254 238	31 640	24 436	0	0
Exploitation CMB R	3 305 667	3 110 563	297 510	279 401	0	0
Locations gérances	8 754 332	7 935 918	859 869	788 994	1 096 017	1 004 867

### Activité de l'été 2023

L'été 2023 en France métropolitaine a été une nouvelle fois été marqué par d'importants épisodes caniculaires. Cet été a également vu le retour à la normale de la fréquentation de la clientèle internationale et des groupes (scolaires, seniors, Tour-Opérateurs, Agents de Voyages, autocaristes, CSE, ..) après la crise sanitaire COVID 19.

L'attractivité de la Vallée de Chamonix se confirme avec un taux d'occupation de la Vallée de Chamonix en hausse de + 2,2 % par rapport à l'année précédente.

La Vallée de Chamonix a connu :

- Un beau mois de juin ensoleillé avec des chaleurs estivales
- Le mois de juin 2023 a été le mois de juin le plus chaud jamais enregistré.
- Marathon du Mont-Blanc : grand succès des épreuves organisées du 22 au 25 juin.2023.
  - Un début de mois de juillet caniculaire puis très mitigé (orages, vents, pluie)
    - Coupe du Monde d'escalade les 08 et 09 juillet 2023 : public au rendez-vous de l'évènement.
    - Passage du Tour de France à Saint Gervais, Passy, Combloux et Megève les 17, 18 et 19 juillet.2023
    - Téléphérique Aiguille du Midi fermé durant 9 jours d'intempéries
  - Un début de mois d'août couvert et pluvieux puis très ensoleillé et caniculaire
    - Forte affluence durant la semaine du 15 août 2023
    - Météo favorable pour la plupart des courses de l'UTMB dernière semaine d'août.

Première quinzaine de septembre ensoleillée et caniculaire.

## Activité de l'hiver 2023-2024

Les vacances de Noël ont été marquées par un enneigement déficitaire à basse et moyenne altitudes et par des températures très douces pour la saison fin décembre et première quinzaine de janvier. Le bilan est donc hétérogène entre les stations de haute altitude qui ont enregistré une bonne fréquentation

Le mois de janvier, malgré une absence de neige en début d'année, enregistre un record de fréquentation.

Le mois de février a lui aussi profité d'une belle dynamique.

Le mois de mars (2<sup>ème</sup> quinzaine) en repli pour la fréquentation des stations de la destination Savoie Mont Blanc est en recul de - 4% du volume de nuitées (tous hébergements confondus) par rapport à l'hiver précédent.

Les réservations sont en recul sur le mois d'avril. Lundi de Pâques le 10.04 était trop proche de la fin de saison.

Les nombreuses précipitations au mois d'avril et mai, principalement les week-ends avec de fortes chutes de neige ont rendu un manteau neigeux rendu instable.

Il ressort un repli de fréquentation de - 2 % des remontées mécaniques en France avec un enneigement réduit, des ouvertures partielles de domaines skiables de moyenne altitude dans un contexte économique, social et politique difficile marqué par les grèves contre la réforme des retraites, l'inflation et les pénuries de carburant.

Mais il ressort également une bonne dynamique de la fréquentation étrangère, avec une présence très majoritaire des Britanniques sur cette période.

**Avec un week-end de Pâques** positionné plus tôt qu'en n-1 et un **enneigement réduit** en mars, ni les vacances scolaires des Britanniques et des Belges en tout début de période n'ont été suffisantes pour déclencher des séjours sur cette période marquée par un retour de la neige en stations malheureusement trop tardif.

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

#### 1- Partenariat Compagnie du Mont-Blanc avec Beyond Places Food Management

À partir de décembre 2023, la SERAC (Société d'Exploitation des Restaurants d'Altitude de Chamonix) créée en 2007, devient Maison des Drus en abrégé « MDD ». Maison des Drus est une initiative commune de la Compagnie du Mont-Blanc, et de Beyond Places, opérateur hôtelier spécialisé dans la création et le développement de lieux de vie conviviaux. À travers cette association, la Compagnie du Mont-Blanc et Beyond Places regroupent leurs savoir-faire et présentent une expérience globale avec la volonté d'offrir des moments de chaleur, de confort et de convivialité

Maison des Drus, c'est

- 18 restaurants d'altitude, tous situés entre 1807m et 3842m d'altitude, venant tutoyer le Mont-Blanc dans des sites hors du commun de Megève ou de la Vallée de Chamonix.
- Une offre pour tous les goûts, de la brasserie savoyarde haut de gamme au snacking à emporter sur les pistes ou au sommet.
- Une cuisine faite maison

Dans ce contexte, CMB-R poursuit les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, attribués à la SERAC devenue Maison des Drus.

#### 2- Renouvellement de l'exploitant du restaurant « le Panoramic »

Dans le cadre du contrat de délégation de service public en date du 5 décembre 2013 portant sur l'exploitation et la construction des domaines skiables de Chamonix Mont-Blanc, la Compagnie du Mont-Blanc SA et la

Compagnie du Mont blanc -Restauration (CMB-R), ont la charge de l'exploitation de quatre restaurants situés sur le domaine communal (Panoramic du Brévent, Snack des Grands Montêts, La Bergerie, Plan Joran).

L'article 19-13 du contrat de délégation de service public permet à cet égard à CMB SA, au choix, de gérer directement ces différents établissements ou d'en subdéléguer la gestion après mise en concurrence.

Par convention du 24 octobre 2018, la gestion du Panoramic du Brévent a ainsi été confiée à la SARL BG.

Le terme de ce contrat étant fixé au 30 novembre 2023, CMB-R a lancé en avril 2023 une nouvelle procédure de mise en concurrence visant au renouvellement de ce contrat.

A la date limite de remise des candidatures le 1<sup>er</sup> juin dernier, seule une entreprise s'est portée candidate à l'attribution de ce contrat. Il s'agit de la SARL BG, actuel exploitant qui avait été sélectionné en 2018 lors du premier appel d'offres et qui de surcroît occupe les lieux depuis 2011. Les critères de garanties techniques, professionnelles et financières étant remplis, le nouveau contrat d'exploitation a pris effet au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

### 3- Renouvellement des sous traités d'exploitation des restaurants de « Plan Joran » et de « la Bergerie »

Tout comme pour le restaurant « Le Panoramic » susmentionné, dans le cadre du contrat de délégation de service public en date du 5 décembre 2013 portant sur l'exploitation et la construction des domaines skiables de Chamonix Mont-Blanc, la Compagnie du Mont-Blanc SA et la Compagnie du Mont blanc -Restauration (CMB-R), ont la charge de l'exploitation de quatre restaurants situés sur le domaine communal (Panoramic du Brévent, Snack des Grands Montêts, La Bergerie, Plan Joran).

L'article 19-13 du contrat de délégation de service public permet à cet égard à CMB SA, au choix, de gérer directement ces différents établissements ou d'en subdéléguer la gestion après mise en concurrence.

Par convention du 24 octobre 2018, la gestion des restaurants de « Plan Joran » et de « la Bergerie » a été confié à la SERAC (devenue MDD).

Le terme de ces sous traités d'exploitation étant fixé au 30 novembre 2023. La Compagnie du Mont Blanc est devenue au début de l'année 2023 l'actionnaire majoritaire de la société « Maison des Drus ». Au regard du contrôle exercé par la CMB SA à la fois sur la CMB-R et, depuis peu donc, sur la Maison des Drus, les sous-traités d'exploitation, qui prennent la suite des précédents, ont été attribués directement par la CMB-R à la société Maison des Drus sans mise en concurrence.

### 4- Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2024, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 800 K€.

### 5- Investissements

Le total des investissements de l'exercice 2023-2024 s'élève ainsi à 424 K€, les postes principaux étant listés ci-après :

	En K€
Rénovation Restaurants Le Spot, Le Foehn et La Bergerie	352
Aménagements boutique Vertical	63
Autres investissements courants	9

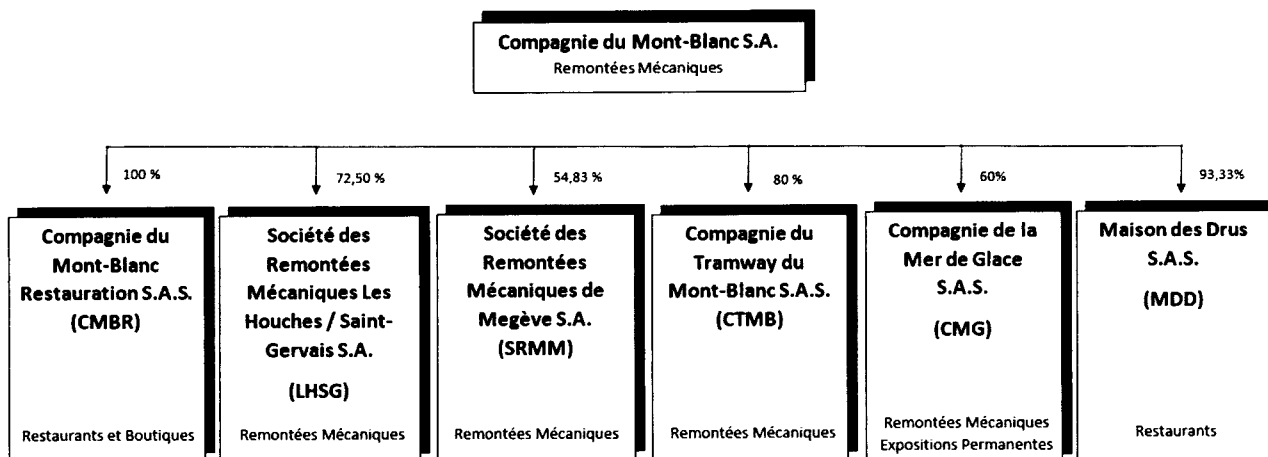
## PRESENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE COMPAGNIE DU MONT-BLANC

## Actionnariat du groupe Compagnie du Mont-Blanc

Au 31 mai 2024, la Compagnie des Alpes détient 37,49 % du capital social de CMB SA, la SAEM Chamonix Développement et la Famille Jérôme SEYDOUX, chacune 18,03 %.

## Organigramme juridique du groupe Compagnie du Mont-Blanc

Au 31 mai 2024, l'organigramme du Groupe est le suivant :



## **RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET PRÉSENTATION DES COMPTES**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le compte de résultat et le bilan figurent en annexe et appellent les commentaires suivants :

### COMPTE DE RÉSULTAT

Dans ce contexte, le CA HT de CMB Restauration s'élève à 4 734 K€ par rapport à 4 374 K€ l'exercice précédent. Cette hausse de CA HT porte essentiellement sur l'activité boutiques-souvenirs dont le CAHT s'élève à +3 154 K€ au 31 mai 2024 contre +2 941 K€ l'exercice précédent. Le CAHT des activités de restauration s'élève quant à lui à +339 K€ au 31 mai 2024 contre + 290 K€ l'exercice précédent. Enfin, le CAHT issus des locations des restaurants s'élève à + 1 096 K€ au 31 mai 2024 contre + 1 005 K€ l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à -3 837 K€ contre -3 608 K€ pour l'exercice précédent.

Elles sont essentiellement constituées :

- d'achats, autres achats et charges externes pour -2 984 K€ contre -2 741K€ l'exercice précédent. Cette hausse de charges de -243 K€ s'explique en grande partie par l'augmentation :
  - o des achats de marchandises et matières premières pour -120 K€ en corrélation avec la hausse du CA et la légère dégradation du ratio achats/CAHT souvenir (-0.5 points/n-1),
  - o des loyers reversés pour -97K€/n-1 en lien avec l'augmentation du CA HT issus de locations,
  - o et de l'énergie -16 K€ du fait des augmentations tarifaires sur l'électricité.
- d'impôts et taxes pour -22 K€ en légère baisse de +3 K€ avec l'exercice précédent ;
- de frais de personnel hors personnel détaché pour -699 K€ contre -679 K€ l'exercice précédent en lien avec la hausse de CA et le besoin supplémentaire en personnel saisonnier;
- de dotations aux amortissements et provisions pour -132 K€ contre -163 K€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 900 K€ contre 768 K€ l'exercice précédent.

Après comptabilisation du résultat financier (-1 K€), du résultat exceptionnel (-3 K€) et de l'impôt sur les sociétés (-226 K€), le résultat net se traduit par un bénéfice de +670 K€ contre un bénéfice de +564 K€ sur l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices, prévu par l'article R. 225-102 du Code du commerce.

## BILAN

### **Actif**

L'actif immobilisé net s'élève à 3 372 K€ contre 3 089 K€ à la fin de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par les investissements de l'exercice pour 424 K€, et notamment la Rénovation Restaurants Le Spot, Le Foehn et La Bergerie.

Les stocks de marchandises s'élèvent à 266 K€ contre 246 K€ l'exercice précédent.

Les créances et avances s'élèvent à 586 K€ contre 502 K€ l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent à 1 907 K€ contre 1 747 K€ en n-1.

### **Passif**

Les capitaux propres s'élèvent à 3 491 K€ incluant un capital social de 3 100 K€.

Les dettes financières s'élèvent à 1 196 K€ contre 1 668 K€ l'exercice précédent. Ces dettes incluent 800 K€ de dettes envers établissements de crédit et le reste de dettes envers associés qui ont diminué de 405 K€ cette année/n-1.

Les dettes d'exploitation s'élèvent à 1 409 K€ contre 776K€ l'exercice précédent ; la variation concerne principalement le poste « fournisseurs ».

Le total du bilan s'élève à 6 153 K€ contre 5 614 K€ l'exercice précédent.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice s'élève à 670 070,19 € et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	258 065,67 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	670 070,19 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>928 135,86 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 33 503,51 €
- Distribution de dividendes	- 310 483,80 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>584 148,55 €</b>

### Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2024 est de 2,20 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 novembre 2024.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

## RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2020/2021	0 €
2021/2022	1 €
2022-2023	2 €

## ACTIONNARIAT

L'identité des personnes physiques ou morales détenant plus des 2/3 du capital (en % du capital et en nombre de voix), à la date du 31 mai 2024 est :

- Compagnie du Mont-Blanc SA à 100 %.

## DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 0 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal (article 39-4 du CGI).

Par conséquent, l'impôt supporté au titre desdites dépenses et charges s'élève à 0 euros.

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles D.441-1-1 et D.441-1-2 du Code de commerce, les postes de dettes fournisseurs et des créances clients se décomposent comme suit.

<b>Créances clients</b>	Article D 441-1-2 du Code de Commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
<i>En EUROS</i>	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

### **A. Tranches de retard de paiement**

Nombre de factures concernées	4,00					4
Montant total des factures concernées TTC	71 159	111 783	173 480	35 777	25 815	346 855
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	1,3%	2,0%	3,1%	0,6%	0,5%	6,2%

### **B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées**

Nombre des factures exclues  
Montant total des factures exclues

### **C. Tranches de retard de paiement**

Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement      Délai contractuel : 30 jours fin de mois

<b>Dettes fournisseurs</b>	Article D 441-1-1 du Code de Commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
<i>En EUROS</i>	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

### **A. Tranches de retard de paiement**

Nombre de factures concernées	60					60
Montant total des factures concernées TTC	302 741	126 498	197 434	309 900	347 516	981 348
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	7,2%	3,0%	4,7%	7,4%	8,3%	23,3%

### **B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées**

Nombre des factures exclues  
Montant total des factures exclues

### **C. Tranches de retard de paiement**

Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement      Délai de 15 jours date de comptabilisation de facture

<b>SITUATION DE LA SOCIÉTÉ A LA DATE DU PRÉSENT RAPPORT ACTIVITÉ DE L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES</b>
---

### **ACTIVITE DE L'EXERCICE EN COURS**

La Vallée de Chamonix a connu :

- **Un mois de juin très mitigé** – orageux et pluvieux
- Passage de la flamme Olympique à Chamonix le dimanche 23 juin 2024 couplée au centenaire des 1<sup>er</sup> JO d'hiver. Cordée scénarisée à l'Aiguille du Midi avec 24 porteurs de la Flamme spécialistes des disciplines de haute montagne.

Marathon du Mont-Blanc : grand succès des épreuves organisées du 26.06 au 29.06.2024. Vent fort le samedi

- **Début juillet** Fortes précipitations. Violents orages dans la nuit du 05 au 06.07. Débordement du torrent des Bossons. 3 campings évacués. Coupure de courant secteur des Houches (ENEDIS) durant la journée du 06.07.2024.
- Un début de mois d'**août** très ensoleillé et caniculaire
- Météo favorable pour la plupart des courses de l'UTMB dernière semaine d'août.
- Première quinzaine de **septembre** pluvieuse et automnale – net rafraîchissement des températures

Au 15 septembre 2024, les recettes cumulées boutiques et restauration de 2 384 K€ sont en hausse de +9,7 % par rapport aux 2 173 K€ de n-1.

### **PERSPECTIVES**

#### **Convention CMB R**

CMB R détenue à 100 % s'appuie sur les services supports de CMB SA. A compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 le montant annuel des prestations de services sera porté à 99 K€ HT.

\*\*\*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**L'associé unique**

**RÉSULTATS DE COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION  
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS En Euros	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
- Capital social	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000
- Nombre d'actions	141 129	141 129	141 129	141 129	141 129

<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
- Chiffres d'affaires hors taxes	2 992 423	1 157 788	2 783 862	4 373 567	4 734 040
- Résultat avant impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	413 410	98 103	593 060	924 393	1 030 912
- Impôts sur les bénéfices	84 699	-54 241	87 694	192 969	225 708
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
- Résultat après impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	215 087	-80 689	360 295	563 506	670 070
- Résultat distribué	0	0	0	0	0

<b>Résultat par action</b>					
- Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,08	1,08	3,58	5,18	5,71
- Résultat après impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	-0,57	-0,57	2,55	3,99	4,75
- Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,90	2,00	2,20

<b>Personnel</b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	17	9	12	13	17
- Montant de la masse salariale de l'exercice	423 411	163 772	345 188	521 205	549 436
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	131 261	7 138	95 400	158 026	149 984

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 15 NOVEMBRE 2024**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION ORDINAIRE- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2024 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2024 lesquels font apparaître un total bilan de 6 152 623,58 € et un bénéfice de 670 070,19 €

Aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 223 quater du Code général des impôts, n'est à reporter et approuver sur l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION ORDINAIRE – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 670 070,19 € et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	258 065,67 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	670 070,19 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>928 135,86 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 33 503,51 €
- Distribution de dividendes	- 310 483,80 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>584 148,55 €</b>

**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2024 est de 2,20 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 novembre 2024.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

:

Exercice	Dividende
2020/2021	0 €
2021/2022	1 €
2022-2023	2 €

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION ORDINAIRE – POUVOIRS**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

COMPAGNIE DU MONT-BLANC  
Restauration

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

16 DEC. 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY  
19, avenue Parnelan  
74000 ANNECY

N/réf. : CMBR/C/CD/53-24  
Objet : dépôt des comptes clos le 31 mai 2024

Chamonix le, 12 décembre 2024

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants :

- Le rapport de gestion présenté à l'assemblée d'approbation des comptes dudit exercice ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes.
- Le coût de ce dépôt est également joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Charlotte DEMARCHI  
Chef de secteur juridique Droit privé / Droit des Sociétés

P.J. : mentionnées

